

TARIFICATION SDRM

FILM D'ENTREPRISE



1. Pour la production d'un film d'entreprise avec diffusion sur internet et intranet

Le tarif est de **2 euros HT* la seconde** de musique utilisée, sans jamais pouvoir être inférieur à 60,00 € HT* par film.

Ce tarif inclut également la possibilité :

- de reproduire jusqu'à 50 copies du film
- de le diffuser à des fins professionnelles (salons, congrès...) et est majoré selon les paliers comme suit :

- **Répertoire Sacem**

Pour les 50 premiers exemplaires : forfait de 2 € HT* par seconde.

Majoration au-delà de 50 exemplaires :

EXEMPLAIRES	TARIF
de 51 à 100 ex.	(1 € HT* / seconde + 1,10 € HT* / seconde) soit : 2,10 € HT* la seconde
de 101 à 500 ex.	2,25 € HT* / seconde
de 501 à 1 000 ex.	2,50 € HT* / seconde
de 1 001 à 2 000 ex.	3 € HT* / seconde
de 2 001 à 10 000 ex.	4 € HT* / seconde
de 10 001 à 50 000 ex.	7 € HT* / seconde
plus de 50 000 ex.	12 € HT* / seconde

2. Pour la production d'un film d'entreprise sans diffusion sur internet et intranet

Sans mise en ligne sur un site internet ou intranet, le tarif applicable est de 1,00 € HT* la seconde de musique utilisée sans jamais pouvoir être inférieur à 60,00 € HT* par film.

Pour les 50 premiers exemplaires : forfait de 1€ HT* par seconde.

Majoration au-delà de 50 exemplaires :

EXEMPLAIRES	TARIF
de 51 à 100 ex.	1 € HT*/ seconde + 10 % soit 1,10 € HT*/ seconde
de 101 à 500 ex.	1 € HT*/ seconde + 25 % soit 1,25 € HT*/ seconde
de 501 à 1 000 ex.	1 € HT*/ seconde + 50 % soit 1,50 € HT*/ seconde
de 1 001 à 2 000 ex.	1 € HT*/ seconde + 100 % soit 2 € HT*/ seconde
de 2 001 à 10 000 ex.	1 € HT*/ seconde + 200 % soit 3 € HT*/ seconde
de 10 001 à 50 000 ex.	1 € HT*/ seconde + 500 % soit 6 € HT*/ seconde
plus de 50 000 ex.	1 € HT*/ seconde + 1000 % soit 11€ HT*/ seconde

- **Répertoire SCAM**

Pour les 50 premiers exemplaires : forfait de 0,5 € HT* par seconde avec une rémunération minimale forfaitaire de 100 € HT*.

Majoration au-delà de 50 exemplaires :

EXEMPLAIRES	TAUX
51 à 100 ex.	10 %
101 à 200 ex.	20 %
201 à 400 ex.	40 %
401 à 600 ex.	60 %
601 à 800 ex.	80 %
801 à 1 000 ex.	100 %
1 001 à 2 500 ex.	250 %
2 501 à 5 000 ex.	500 %
5 001 à 10 000 ex.	1 000 %
10 001 à 50 000 ex.	1 500 %

*à majorer des contributions et taxes en vigueur (TVA et Agessa)